



NATURA 2000

Marais Littoraux

Infosite

n° 5 - 2013



Les Marais de Rochefort

Lettre d'information du site NATURA 2000 (n° FR5400429 et FR5410013)

Editorial

L'animateur change... mais pas la structure

Je suis la nouvelle animatrice territoriale du site Natura 2000 des Marais de Rochefort. Je travaille à la LPO France, qui a répondu à l'appel d'offre de la DREAL et a été à nouveau retenue pour animer le site Natura 2000.

Durant ces 3 prochaines années, la LPO va mettre en œuvre ses compétences au service de la préservation du patrimoine naturel issu de pratiques humaines traditionnelles garantes du maintien de la biodiversité.

Ce site est inscrit dans un réseau de site d'importance européenne car il recèle de nombreuses richesses écologiques. A l'interface entre la terre et la mer, il est composé de vasières, dunes, prairies ayant un caractère légèrement salé, canaux, levées boisées, roselières abritant une faune et une flore bien particulière et menacées à l'échelle européenne : Loutre et Vison d'Europe, Barge rousse, Busard des roseaux, Héron pourpré, Cuivré des marais, Rosalie des Alpes, Iris maritime, etc.

L'animation a pour objectif de soutenir les projets en faveur de la préservation des habitats naturels et des espèces menacées du site, tout en maintenant les activités traditionnelles respectueuses de la biodiversité.

Pour y voir plus clair, je vous propose, dans ce bulletin, de faire le point sur les actions initiées sur le site pour œuvrer en faveur des habitats et des espèces, de répondre à certaines de vos questions et vous inviter à prendre part à la démarche.

Ce bulletin doit devenir le reflet de vos engagements, n'hésitez à me contacter pour contribuer à la préservation des habitats, des espèces et des activités traditionnelles du marais.

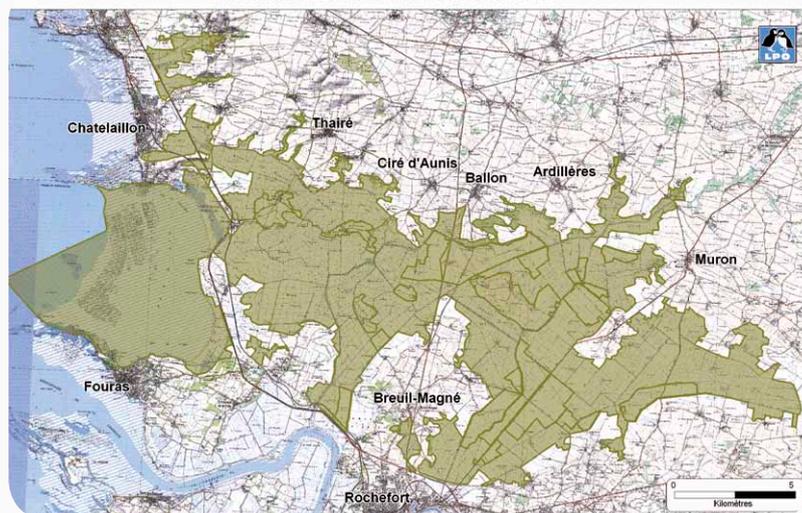
Je vous souhaite à tous une excellente année 2013.



Par **Laurence Caud**
Animatrice
Natura 2000 - LPO

Zoom sur... les Marais de Rochefort

Site Natura 2000 "Marais de Rochefort"



Quelques mots sur ...



PROTECTION DES LOUTRES ET DES VISIONS D'EUROPE : UNE ACTION EXEMPLAIRE !



Panneau de signalisation aménagement loutre vison © CG17

Les loutres et visons d'Europe sont deux espèces gravement menacées par les collisions routières. L'Etat, le Département de la Charente-Maritime et la LPO s'associent pour aménager le tronçon routier le plus dangereux de Charente-Maritime et contribuer ainsi à la préservation de ces deux espèces emblématiques.

Des travaux indispensables

Face à ce constat, la LPO, le Conseil Général de la Charente-Maritime et l'Etat se sont associés, dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, afin d'aménager trois des secteurs les plus dangereux. Un grillage empêche dorénavant les animaux de traverser les voies de circulation et des dispositifs de franchissement sont installés sous les routes. La LPO se chargera d'étudier l'efficacité de ces mesures et évaluera notamment la pertinence de passerelles flottantes expérimentales, développées spécifiquement pour ce projet.

Une sécurité accrue

Les travaux seront terminés en février 2013 et permettront aux animaux de se déplacer en toute sécurité. Cette opération, dont le financement est pris en charge par un fonds d'Etat dédié à l'environnement et localement par la Taxe sur les Espaces Naturels Sensibles, permettra aussi d'améliorer fortement la sécurité des usagers de la route. Les risques d'accidents liés aux collisions avec des loutres ou des ragondins pouvant peser jusqu'à 10 kg, sont en effet majeurs. Un bel exemple d'aménagement à vocation environnementale qui profite à tous et qui mériterait d'être étendu à d'autres points noirs en Charente-Maritime !

Les marais de Rochefort constituent un des plus importants bastions français pour la loutre et le vison d'Europe. De ce noyau de peuplement, des animaux peuvent coloniser de nouveaux territoires en empruntant le fleuve Charente. A l'heure actuelle cependant, la jonction entre ces deux zones humides d'importance internationale est interrompue par la route départementale 137, qui relie La Rochelle à Rochefort, et où circulent quotidiennement près de 50 000 véhicules !

Un état des lieux inquiétant

Une importante étude, menée dans le cadre du programme LIFE Marais de Rochefort, a permis à l'équipe scientifique de la LPO de dresser la cartographie des collisions routières et d'évaluer la dangerosité de tous les ouvrages d'art. Le constat est attristant. Depuis le 1^{er} janvier 2000, près de 160 loutres et 3 visons d'Europe ont trouvé la mort sur les routes traversant le marais. Plus de 70 % de ces animaux ont été tués sur la D137.

Philippe JOURDE – LPO



SUIVI DES COLLISIONS

Afin de mieux identifier les secteurs majeurs de collision routière avec la faune sauvage, nous vous invitons à saisir vos observations sur faune-charente-maritime.org. Cette plateforme informatique, bientôt disponible en tant qu'application smartphone, permet de pointer précisément les données et, éventuellement, d'y associer des images et des commentaires.

ÉVÈNEMENT : CAPTURE D'UN VISON !

Un Vison d'Europe a été capturé le 9 octobre dernier dans un piège à ragondins sur des prairies appartenant à la LPO, dans le marais de Rochefort. Ce mâle adulte, en parfaite santé, a été relâché le plus rapidement possible. Quelques portraits photographiques permettent d'affirmer que cet individu n'est pas le même que celui capturé en 2011 au même endroit.

Ce vison fait partie d'une petite population, difficile à quantifier, qui se maintient depuis plus de vingt ans dans un espace assez circonscrit entre Rochefort et La Rochelle.

En gérant ses terrains de façon optimale pour la biodiversité, l'équipe en charge des espaces naturels propriétés de la LPO permet le maintien d'une espèce menacée de disparition à l'échelle mondiale ! En complément du pâturage réalisé par des éleveurs locaux, un travail permanent et de longue haleine (gestion des niveaux d'eau, lutte contre les espèces invasives, etc.) est ainsi récompensé par des résultats très positifs en ce qui concerne la préservation de la nature et le maintien de l'élevage en prairies naturelles !

Rémi CHALMEL, Christophe EGRETEAU et Philippe JOURDE - LPO



Vison d'Europe capturé dans un piège à ragondin © Philippe JOURDE

les Marais de Rochefort

LES MARAIS, MILIEUX DE VIE

18 : c'est le nombre d'habitats d'intérêt communautaire répertoriés au sein du site Natura 2000. Ces habitats sont retrouvés sur des milieux de marais intérieurs comme les prairies de marais, les canaux et fossés, les boisements, ou les pelouses sèches. D'autres sont associés aux milieux littoraux comme les vasières, les lagunes ou les habitats dunaires.

Avec une **cinquantaine** d'espèces d'intérêt communautaire, les marais de Rochefort se placent parmi les sites Natura 2000 les plus riches en espèces d'intérêt communautaire au niveau régional.



Busard Cendré © F. Cahez



Fritillaire pintade

ZOOM SUR LES PRAIRIES DE MARAIS

En marais, ces prairies représentent la principale composante du paysage.

Les prairies naturelles sont des prairies permanentes n'ayant jamais été retournées ni ressemées. Tout un cortège floristique très diversifié peut ainsi s'exprimer spontanément et permettre à la faune, notamment aux insectes, de trouver un habitat favorable à son développement.

L'élevage, activité traditionnelle dans les marais, permet de maintenir un habitat prairial et contribue ainsi à la préservation de la biodiversité.



Prairie de marais © C. Egreteau

Prairies fauchées ou pâturées ?

Les deux sont nécessaires car une flore spécifique pourra se développer selon que la parcelle est fauchée ou pâturée. Si elle est tardive, la fauche permettra le maintien d'un couvert végétal "haut". Attention, les prairies semées ne sont pas des habitats naturels car la flore qui va se développer (Fétuque, Ray-Grass, etc.) n'est pas naturellement présente sur ces prairies et le couvert ne conviendra pas à la faune autochtone (papillons, libellules, oiseaux, etc.).

PRÉSERVER LES PRAIRIES DES MARAIS

Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées permettent aux exploitants agricoles d'adapter leurs pratiques afin de préserver la biodiversité (faune et flore) présente dans les marais de Rochefort. Décaler la date de fauche plus tard en saison en dehors de la période de reproduction, pâturage extensif et taux de chargement moindre, limitation voire suppression de la fertilisation pour permettre à la flore de s'exprimer... font parties des mesures proposées depuis 2007 sur ce territoire, et ce jusqu'à la fin de l'année 2013.

Cet engagement volontaire dure 5 ans. Pour souscrire un contrat en 2013, il est nécessaire de se faire connaître avant le mois d'avril, afin de permettre la réalisation de l'expertise environnementale et la constitution de la demande.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter

Sophie RASPAIL
LPO - 04 46 82 12 34

ou **Sébastien MERIAU**
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime - 05 46 50 45 00

Connaissez-vous cette plante ?

C'est la Renoncule à feuille d'ophioglosse. Derrière ce nom compliqué se cache une petite plante protégée en France et inféodée aux dépressions longuement inondables des prairies humides dont les sols présentent une certaine salinité. Elle nécessite une submersion de plusieurs mois sous une lame d'eau peu profonde (5-20cm) et occupe typiquement des dépressions ou des micro-cuvettes au sein de parcelles planes qui retiennent longuement les eaux pluviales ou de crue.



Renoncule à feuille d'ophioglosse

Quel est ce papillon ?



Aquarelle © V. Gauduchon / LPO Vienne

C'est le cuivré des marais qui doit son nom à la jolie couleur rouge doré de ses ailes. Fréquentant généralement les prairies humides, cette espèce est inféodée à la présence de certains Rumex (oseilles) sur lesquels la femelle dépose ses œufs. On dit que les Rumex sont la "plante hôte" du papillon.

UNE OBSERVATION EXCEPTIONNELLE !



Entre le 20 et le 25 août 2012, une **Marouette de Baillon** a été observée dans le site Natura 2000 des Marais de Rochefort, dans les parcelles gérées par la LPO du marais de Voutron.

Espèce migratrice autrefois commune dans les milieux palustres inondés toute l'année, elle est devenue exceptionnelle aujourd'hui suite au drainage des zones humides.

C'est le cinquième individu observé en Charente-Maritime depuis 2000.

Vous aussi, vous pouvez contribuer à la connaissance de la biodiversité du marais ! Faites-nous part de vos observations naturalistes sur : faune-charente-maritime.org

Les enjeux du site

Les enjeux principaux de ce site Natura 2000 sont :

- les prairies humides du marais et les espèces associées
- la qualité du réseau hydraulique
- les habitats favorables aux Loutres et Visons d'Europe
- l'avifaune nicheuse
- les pelouses calcaires
- l'appropriation de la démarche Natura 2000 par les acteurs locaux et le public

Le programme d'action 2012-2015

La LPO met en œuvre une animation locale basée sur les échanges et une relation de confiance avec les acteurs locaux. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, elle travaille sur les actions suivantes :

- rencontrer les propriétaires, les sensibiliser et leur proposer de mener des actions en faveur de la biodiversité (adhésion aux chartes ou aux contrats Natura 2000)
- conseiller/sensibiliser les porteurs de projets
- contribuer à la lutte contre les ragondins à l'échelle des marais de Rochefort
- diffuser une lettre d'information annuelle
- actualiser le site internet dédié
- suivre les politiques publiques : SAGE, PAPI, SCOT, etc.

Foire aux questions

Pourquoi entrer dans la démarche Natura 2000 ?

Les propriétaires de parcelles hébergeant des habitats naturels ou des espèces et situées dans le site Natura 2000 ont la possibilité de réaliser des actions en faveur de la biodiversité en souscrivant des contrats ou des chartes. Ils sont alors indemnisés pour les travaux effectués ou exonérés de certains impôts selon le degré d'engagement.

Peut-on chasser ou pêcher sur un site Natura 2000 ? Peut-on s'y promener ?

Oui, Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une activité pratiquée dans le respect des textes et des lois en vigueur. A titre exceptionnel, la fréquentation de certaines zones particulièrement sensibles peut être organisée avec l'aval du comité de pilotage.

Un propriétaire peut-il refuser d'adhérer à Natura 2000 ?

Oui, les actions menées au titre de Natura 2000 sont basées sur le volontariat. Elles font l'objet d'un accord entre l'Etat et le propriétaire. Ce dernier est libre de signer ou non cet engagement mutuel. De plus, Natura 2000 n'entraîne jamais d'expropriation.

Quelle différence entre le site Natura 2000 et la Réserve Naturelle de la Baie d'Yves ?

La Réserve Naturelle de la Baie d'Yves est un espace naturel protégé géré par la LPO où s'applique une réglementation spécifique. Le site Natura 2000 des Marais de Rochefort est un espace naturel géré par les acteurs locaux (à travers le COPIL), sans réglementation spécifique. Les actions Natura 2000 sont réalisées de manière volontaire par le biais de contrats ou de chartes.

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000 à votre disposition ? Vous avez des questions et besoins de conseils environnementaux ? Contactez-nous !

Laurence Caud
LPO - Fonderies Royales
8 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
05 46 82 12 34
laurence.caud@lpo.fr



Découvrez maintenant toutes les fiches espèces, les infos, les actualités et les dernières actions réalisées sur le site des Marais de Rochefort, sur notre site internet...

<http://maraisderochefort.n2000.fr/>

Vous pouvez également télécharger tous les numéros d'infosite (onglet : Participer/rubrique : bibliothèque).



Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Laurence Caud / LPO 2013

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2013 - ED1301012FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Marais de Rochefort", sous l'autorité du sous-préfet de Rochefort.